Communiqué de presse
Lyon, le 3 mai 2024

LA MÉTROPOLE DE LYON ET LA VILLE DE LYON METTENT A DISPOSITION DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA FRICHE LAMARTINE

En 2019, la Friche artistique Lamartine quittait la rue Lamartine pour permettre l'extension du stade Marc-Vivien Foé (Lyon 3e). Trois nouveaux sites étaient mis à disposition par la Ville de Lyon : Tissot (Lyon 9e), Ronfard et Pionchon (Lyon 3e). Dans le cadre de sa politique de soutien à la création et à l'indépendance artistique, la Ville de Lyon a œuvré, avec la Métropole de Lyon, afin de proposer à l'association de nouveaux locaux adaptés à leurs pratiques. Cette relocalisation permettra la réalisation d'un espace vert sur le site Tissot. Depuis janvier 2024, la Friche Lamartine a ainsi pris ses quartiers 4 rue du Commandant Ayasse (Lyon 7e), dans l'ancien bâtiment de la Gourguillonnaise.

1 572 m² mis à disposition pour la création artistique

En lien avec la Métropole de Lyon, propriétaire de l'ensemble immobilier, la municipalité met à disposition de la Friche Lamartine de nouveaux locaux d'une surface de 1 572m² rue Commandant Ayasse, sur le site de l'ancienne Gourguillonnaise. Cette mise à disposition prend la forme d'un bail de 5 ans à usage de production artistique et culturelle renouvelable une fois a été signé par la Ville de Lyon. À ce titre, la Friche Lamartine versera un loyer réduit s'élevant à 13k € annuel, en ajoutant les dépenses liées aux fluides, contre 26k € annuels payés par la municipalité à la Métropole de Lyon.

La question des locaux est un enjeu essentiel pour les acteurs culturels afin qu'ils mènent à bien leurs activités, qu'il s'agisse de bureaux, d'espaces de création, de fabrication, de diffusion, de formation ou encore de stockage, pour des besoins ponctuels ou durables. Dans le cadre de sa stratégie culturelle 2021/2026, la Métropole de Lyon met à disposition certains de ses biens immobiliers vacants ou favorise la mise à disposition de bâtiments, afin d'accueillir des activités artistiques et culturelles. Parmi les réalisations emblématiques, la Métropole met ou a mis à disposition d'associations culturelles les Halles Fagor-Brandt

Contacts presse
Ville de Lyon : Léa PUGNIET – 06 79 70 30 34 – lea.pugniet@mairie-lyon.fr
Métropole de Lyon : Laetitia LATAPY – 06 46 18 90 93 – llatapy@grandlyon.com

(Lyon 7ème) et plus récemment Les Grands Locos à La Mulatière pour Nuits sonores, la Biennale de Lyon et Lyon street food festival, le 60 avenue de Bolhen à Vaulx-en-Velin au Carré de Soie au profit de Grrrnd Zero et de Komplex Kapharnaüm, l'espace Montebello à la Guillotière avec le collectif Cagnard et le centre d'art Kommet.

« *La Métropole de Lyon est heureuse de mettre à disposition les locaux de la Friche Lamartine, soit 1570 m2 particulièrement adaptés pour les pratiques culturelles et artistiques. Ces locaux ont été récemment rénovés avec des travaux de désenfumage à hauteur de 273 000 €. Le collectif artistique bénéficie d'un bail de 5 ans renouvelable 1 fois. Ici, comme ailleurs dans la métropole, nous avons à cœur de faire vivre la culture et la vie associative sur les communes grâce à la mise à disposition de patrimoine immobilier par de multiples formes : occupation temporaire, urbanisme transitoire, accueil d'évènements dans les espaces publics en transition…* » **Béatrice VESSILLER - Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme, du cadre de vie et du patrimoine bâti**

Sans équivalent à l'échelle de la métropole lyonnaise, la Friche artistique Lamartine est multisites : elle est toujours installée sur les deux sites Ronfard (1 130 m²) et Pionchon (150 m²) au sein du 3e arrondissement**.** Ce 3e site 4 rue du Commandant Ayasse permettra à la Friche Lamartine de **reloger les artistes du site Tissot et d'accueillir de nouveaux adhérents**, telle que l'association Nid de Poule ou encore le collectif d'associations d'éducation populaire œuvrant à la médiation culturelle musicale, le QUASAR.

Marionnettes, photographie, gravure, musique, arts médiévaux, danse, arts plastiques, spectacle de rue, microarchitecture, audiovisuel, art sonore, théâtre… différents pôles constitueront ce nouveau site de la Friche Lamartine. Au total, **2 900 m²** sont mis à disposition du collectif entre le 3e et le 7e arrondissement, par la Ville de Lyon en lien avec la Métropole de Lyon.

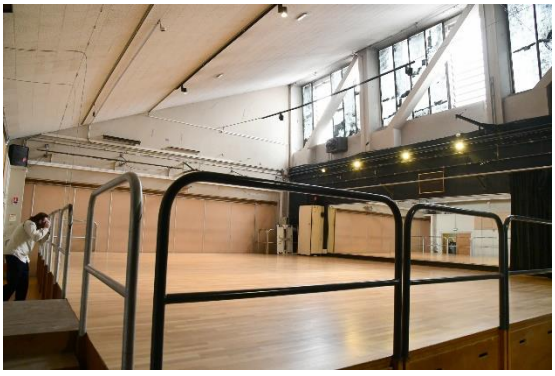

Contacts presse
Ville de Lyon : Léa PUGNIET – 06 79 70 30 34 – lea.pugniet@mairie-lyon.fr
Métropole de Lyon : Laetitia LATAPY – 06 46 18 90 93 – llatapy@grandlyon.com

Communiqué de presse

Lyon, le 3 mai 2024

« La relocalisation de la Friche Lamartine dans ce nouveau site Ayasse va permettre à la Ville d'engager des travaux pour aménager rue Tissot un nouveau jardin public, très attendu par les habitants du quartier. De leur côté, les frichards vont pouvoir accueillir les artistes dans un site qui répond mieux à leur cahier des charges, avec une surface plus grande (1500m2 de surface exploitable au lieu de 600m2) et des locaux adaptés à leurs besoins : grands plateaux de répétition, lumière naturelle et belle hauteur sous plafond. » **Sylvain GODINOT, Adjoint au Maire de Lyon délégué à la Transition écologique et au patrimoine**

Une Friche artistique collaborative et interdisciplinaire

La Friche Lamartine est un lieu d'expérimentation et de création artistique ouvert à toutes les pratiques, qui permet à plusieurs centaines d'artistes par an de bénéficier d'espaces de travail. Elle regroupe actuellement **90 équipes artistiques permanentes** et **plusieurs centaines de résidences occasionnelles**.

« La relocalisation de la Friche Lamartine est le fruit d'un excellent partenariat entre les acteurs culturels et la Ville de Lyon. Nous sommes très heureux d'avoir pu apporter notre soutien à la réinstallation de ce lieu intermédiaire. Un soutien par ailleurs renouvelé et augmenté financièrement en 2024. », **Nathalie PERRIN-GILBERT, Adjointe au Maire de Lyon déléguée à la Culture**

Ce nouveau lieu au sein du 7e arrondissement s'inscrit ainsi dans cette **dynamique contemporaine** des lieux intermédiaires artistiques et culturels et a vocation à devenir un **lieu de vie et de travail pour des artistes sur le territoire**. Désormais, la Friche Lamartine

Contacts presse
Ville de Lyon : Léa PUGNIET – 06 79 70 30 34 – lea.pugniet@mairie-lyon.fr
Métropole de Lyon : Laetitia LATAPY – 06 46 18 90 93 – llatapy@grandlyon.com

peut accueillir toute l'année près de **300 artistes permanents de tous les domaines artistiques** sur le site Ayasse. Ce nouveau lieu sera inauguré à la rentrée 2024.

« *Nous accueillons un nouveau lieu culturel à Gerland, qui conjuguera résidences artistiques, lieu de création et ouverture sur le quartier. La Friche et ses acteurs viennent renforcer le maillage des lieux culturels dans le sud du 7e. Je me félicite de l'accueil du Quasar, le collectif d'écoles de musique et d'éducation populaire, au sein de la Friche : ces nouveaux espaces de travail vont leur permettre de développer leurs actions au profit des gerlandaises et gerlandais !* » - **Fanny DUBOT, Maire du 7e arrondissement**

« La Friche est heureuse et reconnaissante de cette étape positive qui lui permet de récupérer sa surface historique avec de beaux plateaux de spectacle vivant et un lieu pérenne. Au-delà des structures de Tissot relogées (compagnies de théâtre, créateurs musique et audiovisuel, photographes et graveurs), de nombreuses associations artistiques et culturelles ont été intégrées à ce bâtiment. Défenseuse des Communs, la Friche Artistique Lamartine mutualise au plus grand nombre des lieux de création co-gérés par les 200 résidents permanents.» **Pernette SIMON, administratrice et coordonnatrice de la Friche artistique Lamartine**

© Muriel CHAULET, Ville de Lyon

Contacts presse
Ville de Lyon : Léa PUGNIET – 06 79 70 30 34 – lea.pugniet@mairie-lyon.fr
Métropole de Lyon : Laetitia LATAPY – 06 46 18 90 93 – llatapy@grandlyon.com